

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1446

présenté par

Mme Chandler, Mme Riotton, M. Gouffier Valente, M. Sertin, Mme Decodts,
Mme Chantal Bouloux, M. Guillemard, Mme Delpech, M. Vuilletet, M. Fiévet, M. Brosse,
Mme Jacqueline Maquet, M. Ghomi, M. Vignal, M. Fait, Mme Berete, Mme Rilhac,
Mme Spillebout et Mme Dupont

ARTICLE 19

Supprimer l'alinéa 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objectif de garantir que les mutuelles participeront pleinement à la prise en charge des protections périodiques réutilisables (reste à charge estimé à 40 %).